

Saint-Hélen

Argent de poche. Reconduction probable

La commune avait mis en place le dispositif argent de poche pour la première fois durant ces dernières vacances. Le but était de proposer une première expérience de travail pour les jeunes entre 14 et 18 ans. Ainsi, treize d'entre eux, répartis en quatre équipes, ont travaillé au nettoyage des salles municipales, de la cantine, à la peinture du boulodrome ou encore au ponçage des barrières. Des chantiers de trois heures pour chacun, rémunérés 15 €. Cette somme leur a été remise mercredi, en fin d'après-midi. Gwenaëlle Martin, conseillère déléguée en charge de la jeunesse, les a félicités du travail accompli, de même que les trois agents, Soizic Le Routier, Michel Percevault et Yves Berhault, qui les ont encadrés durant les missions. Devant la réussite de cette première, une prochaine session pourrait être envisagée pendant les vacances d'été. Chacun des jeunes s'est dit très satisfait de cette expérience et prêt à la renouveler.



Accueillis à la mairie par Gwenaëlle Martin, conseillère déléguée en charge de la jeunesse (à gauche), et par des membres du conseil municipal, les jeunes Hélenais qui ont participé au premier dispositif argent de poche ont reçu leur rémunération par Yvonnick Robin, directeur général des services.